



DECISION SYNDICALE
N° D24-021

1.1

Objet : Travaux sur les 3 pompes doseuses de produits de traitement à la Piscine de l'Oasis

Le Président du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Ramée (SIPR),

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10

Vu la délibération n°20 004 du 15 juillet 2020 par laquelle le Conseil Syndical de la piscine de la ramée a délégué sans aucune réserve à son Président et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leur avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les articles L. 2122-1 et R. 2122-8 du Code de la commande publique,

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer des travaux sur les 3 pompes doseuses de produits de traitement à la Piscine de l'Oasis

DECIDE

ARTICLE UN : de signer le devis avec la société SNEF pour un montant global HT de 3 279.81 euros pour les travaux des 3 pompes doseuses de produits de traitement à la Piscine de l'Oasis.

ARTICLE DEUX : d'inscrire cette décision au registre des décisions syndicales.

Conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au comité syndical de la présente décision.

POUR COPIE CONFORME,

Fait à Tournefeuille, le 10 septembre 2024

Le Président,



Dominique FOUCHIER

Accusé de réception en préfecture
031-253103204-20240910-D24-021-AR
Date de réception préfecture : 16/09/2024

DEVIS N°: X8M2564

OBJET : Travaux sur 3 pompes doseuses.

DATE : 16/07/2024

DI :

REDACTEUR : M. DUBLANC



3, ch. des Daturas 31201 TOULOUSE
SERVICE MAINTENANCE MULTITECHNIQUES

david.dublanc@snef.fr

REF	PRESTATION	Nbre d'heure	Montant	Quantité fourniture	Prix unitaire fourniture achat	Prix fourniture majorées du coef de 1,1x	PRIX TOTAL HT
I	Travaux sur les 3 pompes doseuse de produits de traitement :						
	<u>Main d'œuvre technicien supérieur :</u>						
	Mise à l'arrêt de l'installation. Vidange des tubings d'injection de chlore et d'acide. Préparation et installation des nouvelles pompes. Amorçage.	6	51,31 €				307,86 €
	Programmation des nouvelles pompes. Tests de bon fonctionnement. Nettoyage chantier. Mise en déchetterie pour retraitement du matériel usagé.	6	51,31 €				307,86 €
	<u>Matière :</u>						
1,17	Pompe doseuse proportionnelle électronique			3	759,00 €	888,03 €	2 664,09 €
	SOUS TOTAL H.T						3 279,81 €
	<u>OBSERVATIONS :</u>						
	Limite de prestation : toute fourniture ou intervention non listée dans notre offre.						
	Intervention à réaliser en semaine du lundi au vendredi 8h00 / 16h30.						
	MONTANT TOTAL H.T.						3 279,81 €
	T.V.A. 20 %						655,96 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.						3 935,77 €

Accusé de réception en préfecture
031-253103204-20240910_D241021_AE
Date de réception préfecture : 16/09/2024